



LE SYNDICALISTE MILITANT FO



FEDECHIMIE

CIRCULAIRE PÉTROLE

DATE 22/11/2024

UFIP 2025 : STOP À L'ÉROSION DU POUVOIR D'ACHAT !

Force Ouvrière s'indigne face aux chiffres avancés concernant une inflation prétendument « **modérée** » en dessous de 2% ...

Cette vision ne reflète malheureusement pas la réalité des fins du mois.

Depuis plusieurs années, les salariés subissent une réelle perte de pouvoir d'achat. L'écart depuis 2020 entre l'augmentation de l'inflation et les salariales UFIP est de -6% !

LES SALARIÉS PAYENT, LES ACTIONNAIRES TRINQUENT

Chaque année, nous constatons et contestons que la seule chose qui augmente, ce sont les **dividendes versés aux actionnaires**. Pendant que les salariés peinent à boucler leurs fins de mois, les entreprises continuent de privilégier les actionnaires (Rachats d'actions, augmentation des dividendes) en négligeant la rémunération des salariés qui produisent cette richesse.

DES CONSTATS INACCEPTABLES

- **Les deux premiers coefficients de la grille UFIP sont sous le SMIC**. Cela est tout simplement inadmissible dans un pays où le salaire minimum est censé garantir un revenu décent à toutes et tous
- **Les primes de panier repas ont depuis 2006 suivi l'augmentation salarial du k150** alors que le prix du panier de la ménagère moyen a explosé de **plus de 20 %** en seulement deux ans.
- **La prime de quart reste indexée au coefficient 270 depuis 2018**, un ancrage désuet qui fait une différence sur la reconnaissance de la pénibilité entre les salariés en poste.

FO revendique donc :

1. **La mise au niveau du SMIC du coefficient 130**, pour que plus aucun salarié ne soit rémunéré en dessous du minimum légal **et une augmentation générale de 3% du point UFIP**
2. **Une revalorisation immédiate des primes de panier repas au K200**, en adéquation avec la flambée des prix de l'alimentation !
3. **L'augmentation de la prime de quart sur le coefficient 340**, pour une reconnaissance de la pénibilité identique pour tous les salariés concernés
4. La portabilité de l'anticipation posté !
5. Le déplafonnement progressif ainsi que la portabilité de l'ancienneté dans un premier temps jusqu'à 25 ans !

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ : 01 45 80 14 90 - ☎ : 01 45 80 08 03

Email : fedechimie_cgftfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgftfo.com>